

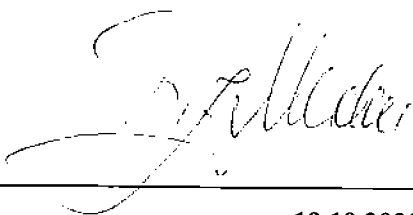
ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– CONFIRMATION DE REFUS PROVISOIRE TOTAL –

Règle 18^{ter}.3)

Ce formulaire est à utiliser dans la situation suivante : l'Office a envoyé au Bureau international une notification de refus provisoire total et, toutes les procédures devant cet Office étant achevées, l'Office confirme à présent le refus de protection de la marque pour tous les produits et/ou services.

I.	Office qui envoie la déclaration : OFFICE DES BREVETS DE LA REPUBLIQUE DE LETTONIE 7/70 Citadeles iela LV 1010, Rīga LETONIE	Téléphone 371 6 7099605 Télécopie 371 6 7099650
II.	Numéro de l'enregistrement international :	1 393 518
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) : RIVEDIL DI CODARDO COSIMO KM 0,550, Via Prov.le per Veglie, I-73015 Salice Salentino (Lecce) (IT)	
IV.	La protection de la marque est refusée pour <u>tous</u> les produits et/ou services.	
V.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :	Dz. Medne 
VI.	Date :	19.10.2020